

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de master

### Diplôme d'état de sage-femme

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie (DFA) en sciences maïeutiques (DFASMa) constitue le 2<sup>ème</sup> cycle des études de sage-femme. Il est organisé en quatre semestres, permettant d'acquérir chacun 30 crédits européens (european credit transfer system - ECTS). La formation comporte un enseignement théorique et des stages cliniques. Le programme de l'enseignement théorique est dominé par les pathologies obstétricales, la néonatalogie et la gynécologie. La quasi-totalité des étudiants a vocation à obtenir le Diplôme d'état de sage-femme (Bac+5), puis à exercer en tant que sage-femme salariée ou libérale. Depuis quelques années, un petit nombre d'étudiants s'engage dans un double cursus permettant l'obtention d'un master et la poursuite d'études au-delà du DFA.

## Synthèse de l'évaluation

Lors de sa création en 2002, l'Ecole de sages-femmes de Brest a fait le choix d'une collaboration étroite avec l'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine de Brest et l'Université de Bretagne Occidentale - UBO. Les locaux de l'école sont implantés à l'UFR de médecine et des sciences de la santé. Cette association est revendiquée et vécue comme un atout. Cette situation est assez rare en France et elle doit donc être soulignée.

Le dossier présenté par l'Université de Bretagne Occidentale - UBO pour le DFASMa ne répond que partiellement aux questions posées par le HCERES. Il décrit davantage la philosophie générale de l'école de sages-femmes que son fonctionnement quotidien. Les dossiers du DFG (Diplôme de formation générale) et du DFA sont quasiment identiques, alors que les questions posées sont en partie différentes. L'évaluation ne porte que sur la partie du dossier réellement spécifique au DFA.

### Points forts :

- Intégration de fait de l'école de sages-femmes à l'Université de Bretagne Occidentale - UBO.
- Modalités pédagogiques diversifiées et innovantes.
- Forte implication des étudiants dans le choix de leur cursus et des stages, selon le dossier.

### Points faibles :

- Dossier très lacunaire.
- Faible participation des enseignants universitaires à la formation.
- Place encore insuffisante de la recherche pour une formation de niveau master.

### Conclusions :

Plusieurs éléments demandés et attendus ne sont pas présentés ou le sont de façon trop superficielle : politique des stages, évaluation de la formation par les étudiants, nombre et devenir des étudiants inscrits à un cursus de master, fonctionnement des conseils de gestion (ou équivalents). Finalement, il est difficile d'évaluer véritablement cette formation, alors même que certaines modalités pédagogiques paraissent intéressantes et innovantes.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>La formation est organisée en quatre semestres notés S7 à S10, permettant d'acquérir chacun 30 ECTS. Elle comporte un enseignement théorique et des stages cliniques. Le volume horaire de la formation (enseignement théorique + stages) est respectivement de 516, 710, 514, et 745 heures pour les quatre semestres. Le dernier semestre est presque entièrement consacré aux stages.</p> <p>Le contenu médical de l'enseignement obéit pour l'essentiel à un référentiel élaboré par les associations professionnelles de sages-femmes, et appelle peu de commentaires. Dix heures sont consacrées à la préparation du mémoire de fin d'études (six heures en 1<sup>ère</sup> année de DFASMa et quatre heures en 2<sup>ème</sup> année de DFASMa).</p> <p>L'unité d'enseignement « Recherche, langue étrangère » a un volume horaire de 61 heures, réparties sur trois semestres, sans qu'il soit possible de distinguer le temps consacré respectivement à la recherche et à la langue étrangère. Quoi qu'il en soit, ce volume horaire est faible pour un diplôme de grade master.</p> <p>Une grande partie de l'enseignement théorique est assurée par des enseignants vacataires dont le profil n'est pas renseigné : 227 heures sur un total de 710 en 1<sup>ère</sup> année, 142 heures sur un total de 534 en 2<sup>ème</sup> année. Un volume horaire conséquent (67 heures) est également assuré par des organismes prestataires sur lesquels le dossier ne donne aucune précision. Comparativement, la place des enseignants universitaires est assez modeste (163 heures en 1<sup>ère</sup> année, 63 heures en 2<sup>ème</sup> année) et ne distingue pas les enseignants de rang A et de rang B.</p> <p>Les modalités pédagogiques sont variées et donnent une large place aux techniques interactives : cours magistraux, travaux dirigés, séances d'apprentissage au raisonnement clinique, séances de simulation, travaux pratiques. Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas décrites et ne peuvent donc être évaluées. De mêmes, les modalités d'encadrement du travail de mémoire ne sont pas explicitées.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p><u>Mutualisation.</u> Les enseignements du DFA ne sont pas mutualisés.</p> <p><u>Filière master.</u> L'école souhaite favoriser dès le DFG un double cursus en vue de l'obtention d'une 1<sup>ère</sup> année de master <i>Biologie en santé</i> ou d'une 1<sup>ère</sup> année de master <i>Ethique soins et santé</i>. Le dossier ne dit pas combien d'étudiants s'engagent dans cette voie, ni les résultats obtenus.</p> <p><u>Compétences additionnelles.</u> Un enseignement de type C2i « métiers de santé » n'apparaît pas dans le dossier alors qu'il est prévu par les textes (article 6 de l'arrêté du 11 mars 2013). S'agit-il de l'enseignement mentionné en 2<sup>ème</sup> année de DFG ?</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>Les données concernant les stages sont dispersées, difficilement lisibles, et peu renseignées, alors même que plusieurs points paraissent originaux et intéressants.</p> <p>Les étudiants paraissent très impliqués dans le choix des stages et la définition d'objectifs personnels. L'école a mis en place des tuteurs-référents de stage qui peuvent être un soutien important. Cependant, leur rôle n'est pas précisé ; s'agit-il de professionnels de terrain ou de cadre de santé, une formation spécifique est-elle mise en place ? Il semble qu'il existe un suivi par les enseignants sages-femmes dont les modalités ne sont pas précisées. Les modalités d'évaluation ne sont pas indiquées.</p>

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	<p>L'école de sages-femmes est implantée sur le site de l'UFR de médecine et des sciences de la santé de Brest et affiche un partenariat fort avec cette UFR, dans le cadre de l'Université de Bretagne Occidentale - UBO. Cette situation place l'école dans un environnement scientifique favorable, en termes de laboratoires et d'écoles doctorales. Cependant, le dossier ne dit pas en quoi cette proximité géographique retentit sur la formation des étudiants sages-femmes, et s'il existe effectivement des places d'accueil pour ces étudiants.</p> <p>Aucune donnée n'est fournie concernant le positionnement de la formation dans la carte régionale des formations du domaine. Il aurait été intéressant de discuter les conséquences possibles de la création récente de l'Université Européenne de Bretagne et de la mise en place de la communauté d'universités et établissements sur le positionnement de la formation.</p> <p>L'environnement professionnel est conforme aux attentes pour une telle formation et n'appelle pas de commentaires.</p>
5- Partenariats	<p>Les liens pédagogiques avec l'UFR de médecine sont revendiqués mais ne sont pas documentés.</p> <p>Pour les stages, il existe un partenariat avec l'Université d'Haiphong au Vietnam et des possibilités de stages au Royaume-Uni et dans les DOM-TOM (Mayotte). Le nombre d'étudiants en ayant bénéficié n'est pas indiqué.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	Le dossier présenté ne donne pas de renseignements sur ces deux éléments.
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	Le dossier ne donne pas de renseignements précis sur la liste des chargés de cours, la composition et le fonctionnement des jurys et du conseil de gestion (quel que soit son nom officiel), ni sur l'évaluation de la formation par les étudiants eux-mêmes et la prise en compte de leur avis.
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>L'effectif est de 22 à 24 étudiants par année de formation.</p> <p>Les redoublements sont rares. Sur une période de quatre ans, allant de 2010-2011 à 2013-2014, seulement deux étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de DFA n'ont pas été admis dans l'année supérieure, et deux étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année de DFA n'ont pas obtenu le Diplôme d'état la même année.</p> <p>Comme il a été dit précédemment, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés ne sont pas renseignées.</p>

# Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Direction des Etudes et de la Vie Etudiante**

AM/KB/2016/n°

**Affaire suivie par**  
Kristen Bosser

**Téléphone**  
02.98.01.60.19

**Fax**  
02.98.01.60.01

**Mél.**  
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

**Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**

**2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS**